

CALAIS GRS

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2022/2023

Planning & Tarifs:

Section	Jours et Horaires	Cotisation annuelle + Licence FFG
Nat Hors section	Lundi 18H00 – 20H00 Mercredi 13H30 – 16H30 Jeudi 18H00 – 20H00 Samedi 15H30 – 18H30	240€ + 40€

Un Tee-shirt du Club offert

Une remise de 10% sera appliquée sur le montant total des cotisations dès la deuxième adhésion (même nom, même adresse).

Documents à joindre au dossier d'inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Règlement intérieur signé
- Autorisation parentale complétée et signée
- Certificat médical
- **Une photo d'identité** (inscrire le nom de la gym au dos)
- Règlement du montant de la cotisation annuelle. Un étalement des paiements de la cotisation peut être accordé sur plusieurs mois, sachant que l'intégralité de la cotisation doit être payée au 31 décembre 2022. Pour les personnes souhaitant des dépôts différés il y a lieu de mettre le mois souhaité au dos du chèque, faute de quoi les chèques seront tous remis ensemble en banque. Enfin le nom et le prénom de l'enfant doit apparaître au dos du chèque

Dossier à rendre lors des permanences de rentrée :

Lundi 29/08 de 15H00 à 18H00 Mardi 30/08 de 15H00 à 18H00 Samedi 3/09 de 9H00 à 12H00 Mercredi 7/09 de 16H00 à 18H30

Calais GRS

Salle Delphine Ledoux Avenue Poincaré 62100 Calais

Fiche de renseignements

Demande d'inscription pour :	
Nom:	Prénom :
Date de Naissance ://	
Adresse :	
Code Postal :	
Téléphone :	
Taille Tee Shirt: 6ans 8ans 10ans	12 ans 14 ans XS S M L
Responsables légaux :	
<u>Mère</u> :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :
	·
Profession:	
Père :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :
Profession:	
<u>Droits à l'image</u>	
J'autorise / je n'autorise pas Calais GRS à phot	otographier ou filmer mon enfant
· ·	itions ou compétitions, et à les diffuser sur tout
support de communication du club (Site, Facel	•
Fait à, le	,
	

Partie à remplir par le secrétariat :

	Nombre	Montant	Banque	N°	Date
Liquide					
Chèque(s)					
Chèques Vacances					
Coupons Sport					
Tickets Loisir					



AUTORISATION PARENTALE FICHE D'URGENCE

A remettre le 1º jour à l'encadrement

Je soussigné/nous soussignés,
agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur :
Nom, Prénom :
Date de naissance :
N° Sécurité Sociale :
N° de licence (13 chiffres):
Mutuelle : nom, adresse et téléphone :
 l'autorise/l'autorisons à participer, tout au long de la saison sportive 2022/2023 aux stages et/ou compétitions et/ou sélections sur convocation de Calais Grs ainsi qu'à, le cas échéant, toutes activités touristiques, culturelles, de loisirs et sportives organisées par Calais Grs dans le cadre desdits stages et/ou compétitions, sous la responsabilité de cadres majeurs.
 l'autorise/l'autorisons à effectuer les déplacements liés à son activité au sein du club ou du pôle (entraînements, compétitions, retour vers l'établissement scolaire, internat): à bord du véhicule d'un membre du club, du pôle ou d'un parent accompagnateur opérant à titre bénévole désigné par l'association Calais GRS ou le pôle Espoir GR. En bus En transport en commun
En cas d'accident, les responsables Calais Grs s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.
- j'accepte/ nous acceptons que mon/notre enfant soit hospitalisé/e en cas d'urgence et
 j'autorise/nous autorisons les responsables de Calais Grs à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet
Les responsables de Calais Grs remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant
Informations à caractère d'urgence
Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer « RAS ».
Groupe sanguin:
Allergies:
Contre indications médicamenteuses :
Problèmes médicaux à caractère d'urgence :
Traitements réguliers :
Directives médicales en cas d'urgence :
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident N° de téléphone du domicile des parents :
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident N° de téléphone du domicile des parents :
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident N° de téléphone du domicile des parents : N° de téléphone du travail de la mère : N° de téléphone du travail du père : N° de téléphone du travail du père : N° de mobile :
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident N° de téléphone du domicile des parents :
Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident N° de téléphone du domicile des parents :

Calais GRS

couvrir et développer la pratique de la Gymnastique Ryth-Calais GRS est une association qui a pour but de faire dé mique (GR) en loisir ou en compétition

L'inscription

qu'elles participent ou non aux compétitions. Elle se fait au d'inscription est dûment rempli et accompagné des documettre une photo de la gymnaste dans l'espace «créer sa ments nécessaires. Dès réception du numéro de licence, secrétariat du club. Elle n'est possible que si le dossier L'inscription est obligatoire pour tous les gymnastes, licence » sur le site du dub ou sur ffgym.fr

La visite médicale:

compétition est obligatoire. Il sera demandé pour accéder Le certificat médical d'aptitude à la pratique de la GR en à la surface d'entraînement

La cotisation :

Le montant est fixé chaque année par le Comité Directeur. La cotisation annuelle doit être réglée lors de l'inscription. pratique du sport (la mise à disposition des locaux, utilisa-Elle comprend : l'adhésion, la licence FFG, l'assurance, la tion du matériel ainsi que les cours)

Tout nouvel adhérent a droit a deux cours d'essai avant de ments (trajet, hébergement et repas). Aucune demande de les gymnastes à jour pourront accéder aux praticables. Aucune cotisation ne sera remboursée quel que soit le motif. tion de déplacement individuel, alors que le club aura proréglementaire imposée (justaucorps du dub ou autre), les posé une solution de transport et d'hébergement. Seules remboursement de frais ne sera acceptée pour une solu-Ne sont pas indus dans le prix de la cotisation : la tenue engins, les transports, la participation pour les déplaceconfirmer son adhésion

<u>Les entraînements:</u>

respectés. Le temps d'entraînement n'inclut pas le temps de vestiaire. (Arriver 10 minutes avant l'heure de l'entraîmême endroit. Toute gymnaste qui rentre seule chez elle Les horaires de début et fin d'entraînement doivent être jusqu'à la salle et venir les récupérer en fin de séance au nement) Les parents doivent accompagner leur enfant doit remettre un mot des parents à l'entraîneur.

dans l'impossibilité de travailler mais qui peut se déplacer doit venir regarder la séance afin de visualiser et mémoripossible auprès de leur entraîneur. Une gymnaste qui est Les gymnastes doivent signaler toute absence le plus tôt ser le contenu.

La présence des parents pendant les cours est interdite.

La tenue:

es gymnastes doivent porter : un T-shirt , un legging ou un Pour participer aux entraînements ou au cours de danse, short, des chaussettes, 1/2 pointes, un chignon.

sont responsables de leurs affaires. L'association ne pour-Pour participer aux compétitions, les gymnastes doivent personnels des gymnastes lors des entraînements, maniporter la veste et le tee-shirt du dub, des chaussures de sport, un justo, des 1/2 pointes, le nécessaire à chignon, ra être tenue responsable des vols ou pertes des effets festations ou compétitions.

Les compétitions :

Les convocations au compétitions seront disponibles sur le Une gymnaste, titulaire ou remplaçante, engagée en compétition individuelle ou en équipe, s'engage à s'entraîner régulièrement et à participer aux compétitions retenues. site et envoyés par mail, il est obligatoire de confirmer sa présence en retour de ce mail.

Site du club : www.calaisgrs.fr

'association à la FFG devront être remboursés par la gymprévenir immédiatement l'entraîneur et fournir, avant le forfait à une compétition, non justifié médicalement, les majeure ou les parents de la gymnaste mineure doivent début de la compétition, un certificat médical. En cas de tion, consécutif à une maladie ou blessure, la gymnaste frais d'engagement et l'amende éventuelle payés par naste au dub.

En cas d'empêchement de participation à une compéti-

une compétition est obligatoire conformément au règle La présence des gymnastes lors des palmarès dôturant ment de la FFG.

La discipline :

non respect de ce règlement par une gymnaste fera l'objet cadres techniques. Elles sont toujours prises dans l'intérêt des gymnastes pour leur bien-être et leur sécurité afin de du maquillage, le tout dans un sac de sport. Les gymnastes étude de cas, la radiation de la gymnaste pourra être prod'une réunion exceptionnelle du Comité Directeur. Après marques et les dédisions prises par les entraîneurs et les bonne progression sportive. L'indiscipline répétée ou le Les gymnastes et les parents doivent respecter les reeur assurer une bonne préparation physique et une noncée.

L'assemblée générale :

Chaque année, l'association organise son Assemblée Générale où sont conviés tous les membres à jour de leur cotisation.

